

CONSULTATION APPEL A CONCURRENCE

WINTER JAZZ FESTIVAL 2024

Le Palais des congrès devient la boîte de jazz et célèbre les racines jazz du Touquet

Une scène gratuite, ouverte à tous dans le hall Duhamel du Palais des Congrès, mettra en avant les talents régionaux du jazz. Manouche, funk, hip-hop, ... cette nouvelle scène sera l'occasion de découvrir tout au long de ces 4 jours, dans une ambiance chaleureuse, de nouveaux horizons du jazz.

Ce nouvel espace se veut être le cœur de la célébration du jazz, une véritable place publique qui surprendra les nombreux spectateurs attendus et les curieux souhaitant découvrir l'ambiance du festival. Plongés dans l'ambiance des jazz clubs New-Yorkais, les festivaliers auront accès à de nombreux services (bar, restauration, merchandising...) pour prolonger l'expérience jazzy du Touquet !

Date :

Du 21 au 25 février 2024

Amplitudes horaires :

Du mercredi au samedi :

- Pour les stands sucrés de 16 h à 23 h
- Pour les stands salés de 18 h à 23 h.

Le dimanche

- Pour les stands sucrés de 14 h 30 à 20 h
- Pour les stands salés de 18 h à 20 h.

Besoins :

La Régie Autonome du Palais des Congrès assure la gestion du Winter Jazz Festival nouvelle version et souhaite offrir aux festivaliers un service bar et petite restauration au Palais des Congrès durant les 5 jours du Festival selon certains critères.

Stands :

Le stand devra être attractif sur le thème Jazz Festival (de style « Made in street »)

L'espace alloué pour la vente de boissons ou petites restaurations sera de 3 m x 2 m.

Un stand composé de tables ne sera pas accepté

L'électricité est prévue.

Pas de point d'eau à proximité.

Pas d'accès aux cuisines

Des photos devront être transmises avec la candidature.

1) Stands Boissons :

- Une licence débit de boisson est obligatoire (joindre la copie à la candidature),
- les boissons proposées seront dans la mesure du possible locales,
- la carte des boissons et les tarifs devront être joint à la candidature,
- un cocktail « spécial Jazz » serait apprécié.
- le mobilier bar peut être mis à disposition.



2) Stands alimentaires :

- Stands sucrés : gaufres, crêpes, bonbons, chocolats...
- Stands salés : croque-monsieur, hot dog, burger, tapas, snacks...

Les matières premières seront de préférence locales.

La carte devra être jointe à la candidature.

Propreté des lieux :

Tout attributaire d'un emplacement est responsable, pendant toute la durée de la manifestation, du maintien de la propreté de son emplacement et de son entourage immédiat. Il est interdit au permissionnaire de laisser sur place ses cartons d'emballage et papiers de toutes sortes. Les cartons d'emballage et papiers devront être impérativement jetés dans les conteneurs prévus à cet effet. Il a l'obligation et ce, avant l'ouverture au public, soit d'évacuer par ses propres moyens les détritrus, soit de les emballer de telle manière que les agents puissent les enlever le plus facilement possible.

Sécurité des emplacements :

Une société de sécurité sera sur place pendant toute la durée du Festival aux heures d'ouverture. Le bâtiment est sous alarme lors de la fermeture.

Redevances :

- Une redevance de 8 % sur le chiffre d'affaires sera facturée. Une copie du Z des caisses devra être transmise dès la fin du festival afin de pouvoir établir la facture.

Candidature :

Les dossiers de candidature seront examinés en tenant compte des critères suivants :

- 1^{er} critère : La nature et la qualité des produits proposés, en rapport avec le thème de la manifestation : 50 %
- A ce titre sont notamment valorisées :
 - o la qualité et l'origine des produits ciblés ;
 - o la démarche écoresponsable, durable avec l'usage du zéro plastique ;
 - o l'originalité des produits, leur authenticité comme témoignage d'un savoir-faire et d'un travail reconnu.
- 2^{ème} critère : la présentation générale du stand en format mobile : 30 %
- 3^{ème} critère : l'autonomie électrique ou la faible consommation électrique des appareils utilisés : 20 %
- En cas de résultat identique, la date de dépôt du dossier sera prise en compte.

Les candidatures devront être envoyées pour le :
15 octobre 2023

Sur l'adresse mail suivante :

Labonte.pierre@letouquet.com

